

Projet Parc des Moulins

Mémoire présenté à

Madame Renée Poliquin, secrétaire
Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

par

François Cinq-Mars, directeur
Musée minéralogique et minier de Thetford Mines (1993)
711, boulevard Frontenac Ouest
Thetford Mines (Québec) G6G 7Y8
Tél. : (418) 335-2123

Le 30 septembre 2009

Mémoire Parc des Moulins

1- Présentez-vous

François Cinq-Mars : directeur du Musée minéralogique et minier de Thetford Mines depuis 1988.

Le Musée minéralogique et minier de Thetford Mines (1993) est un organisme à but non lucratif au service du public. Sa mission est de constituer, conserver, étudier, interpréter, diffuser tant pour les générations actuelles que futures, des collections représentatives du sous-sol des Appalaches, ainsi que de son patrimoine minier. Comme volet complémentaire, s'ajoute celui de faire découvrir le répertoire minéralogique québécois, canadien et la diversité des minéraux dans le monde, en particulier ceux ayant un lien avec l'amiante ou les ophiolites et les Appalaches.

L'institution s'affirme comme le seul lieu en Amérique spécialisé en sciences de la Terre traitant de la géologie et du patrimoine minier relié aux ophiolites (groupe de roches, fragments d'anciens océans) et aux Appalaches, berceau des mines d'amiante, de chrome, de cuivre et de talc au Canada. Le Musée acquiert chaque année plus de 200 objets ou spécimens, fait des recherches, produit des publications ou des expositions et vulgarise, pour le grand public, les sciences de la Terre et le secteur minier par le biais d'activités éducatives. La collection du Musée compte plus de 16 000 objets, spécimens et photographies témoignant de la richesse et de la diversité du sous-sol des Appalaches et de son patrimoine minier. Elle recèle aussi une multitude de minéraux du Québec, du Canada et du monde.

2- Pourquoi vous intéressez-vous à ce projet ? En quoi influence-t-il l'environnement et la qualité de vie ?

En tant que musée scientifique, nous nous intéressons aux énergies renouvelables et en particulier à tout ce qui touche les ressources naturelles. D'entrée de jeu, nous sommes en faveur de ce projet qui présente, selon nous, plus d'avantages pour la région que d'inconvénients. Si, en 1904, la région de Thetford Mines, à cause de la présence de ses nombreuses mines, fut un des premiers centres électrifiés de la province, elle a maintenant la chance de faire partie des 15 projets de parcs éoliens qui verront le jour à partir de l'an 2011 partout au Québec. La mise en valeur de l'énergie éolienne dans la région va contribuer à l'amélioration du bilan environnemental du Québec et s'inscrit dans les tendances mondiales orientées vers le développement durable. L'Europe est convertie à cette forme d'énergie depuis longtemps et des projets voient le jour partout dans le monde, que ce soit en Australie ou dans des pays émergents comme la Chine.

Chaque kilowattheure (kWh) produit avec de l'éolien permet d'économiser un kWh produit avec une énergie polluante. La région a l'opportunité de s'engager dans un projet d'énergie verte en complémentarité avec le réseau hydroélectrique.

Au même titre qu'à Cap-Chat, ce parc éolien, même s'il sera moins important, se dressera fièrement dans notre décor montagneux, ajoutant une autre dimension au paysage existant. Toutefois, notre paysage sera moins encombré qu'à cet endroit en raison de notre géomorphologie qui apportera au projet, une plus grande discrétion. Le projet de centre

d'interprétation, qui devra tenir compte de tous les points de vue sur l'éolien et les énergies renouvelables, pourrait constituer une nouvelle attraction touristique pour la région. La MRC des Appalaches compterait ainsi sur deux institutions muséales scientifiques pouvant collaborer, en toute complémentarité, au développement du tourisme scientifique. Connaissant bien l'état et la composition du réseau muséal québécois, nous pourrions prêter notre expertise au futur centre afin d'éviter les dédoublements de mandat versus d'autres lieux au Québec. Ceci, afin d'assurer, si le projet se réalise, l'implantation en région d'un centre novateur. L'ajout de cet équipement aurait un effet bénéfique sur la qualité de vie du milieu. Puis, de toute façon, si pour des raisons économiques ou autres, ce centre ne peut voir le jour, à titre de musée régional et de centre de sciences, nous devons tenir compte de la présence de ces 78 éoliennes et de leur impact social, environnemental et économique dans nos thématiques d'exposition.

3- Ce projet est-il acceptable dans le milieu? Pourquoi?

Ce projet est acceptable, car le parc éolien de 78 éoliennes sera réparti dans trois municipalités : Kinnears's Mills, Saint-Jean-de-Brébeuf et Thetford Mines en dehors des zones patrimoniales. La vue d'éoliennes sur nos collines appalachiennes ne représente pas pour nous une hérésie, c'est une judicieuse utilisation d'une ressource renouvelable et verte : le vent. Au même titre que la ligne des cantons qui a été installée il y a plusieurs années (1990), cela devrait s'intégrer à notre paysage. L'éolien est la forme d'énergie qui connaît la plus forte progression au monde. L'an dernier, j'ai eu la chance de participer à un colloque international sur les paysages miniers après l'exploitation, à Lewarde dans le Nord de la France, et j'ai pu observer la présence de beaucoup d'éoliennes. Je n'ai pu m'empêcher de songer à la similitude de cette ancienne région minière, qui tire maintenant profit de l'éolien, avec la nôtre qui veut également en tirer profit pour devenir le 3^e projet en importance au Québec. On parle de retombées économiques importantes pour notre région : 30 M\$ sur vingt ans en redevances aux municipalités et aux propriétaires fonciers concernés par le projet, sans compter celles liées à la construction de ce parc.

Le projet est acceptable pour le milieu, car il s'agit ici d'une énergie verte, abondante et renouvelable. De plus, ces géants de l'énergie douce contribuent à réduire de manière non négligeable les émissions de gaz à effet de serre causant la pollution de l'air.

4- L'option proposée est-elle la solution qui aurait le moins d'impacts négatifs sur le milieu? Pourquoi?

L'option proposée nous rassure, car elle tient compte de la faible densité de population au cœur du parc éolien projeté et de la topographie du territoire alors qu'on utilisera le sommet aplati des collines appalachiennes entre Kinnears's Mills et Saint-Jean-de-Brébeuf, en passant par Thetford Mines. Cette utilisation de nos sommets limitera l'impact visuel de ces éoliennes pour la population. Les impacts environnementaux seront réduits en raison de l'existence de nombreux chemins forestiers dus à l'exploitation forestière, ce qui réduira les opérations de déboisement et de mise en place de chemins d'accès.

Au niveau de l'impact visuel négatif, cela demeure subjectif au même titre que les poteaux et pylônes électriques qui font partie de notre paysage depuis plus de 100 ans. Nous croyons que la répartition sur le territoire des 78 éoliennes contribuera à atténuer leur impact visuel négatif.

5- Selon vous, ce projet devrait-il être autorisé? Pourquoi?

Le projet doit être autorisé, car la région comme le Québec doivent prendre le virage vers les énergies renouvelables, inépuisables et non polluantes. Nous ne pouvons nier l'impact visuel de ces immenses tours à hélices sur le paysage. Toutefois, il faut relativiser cet impact en raison de la localisation projetée du Parc éolien des Moulins, lequel pourra reposer sur les plateaux de nos sommets appalachiens. Je ne peux m'empêcher de faire l'analogie avec l'immense parc éolien qui nous accueille à l'entrée des Adirondacks dans l'état de New York. Ce parc, installé en région montagneuse, nous apparaît minuscule tout en nous renvoyant une image futuriste du virage vers des énergies propres que veut prendre cet état américain. La région, même si elle ne possède pas de sommets aussi élevés, présente selon nous certaines caractéristiques avec ce voisin américain. Nous devrions profiter nous aussi de notre géomorphologie pour atténuer l'impact visuel de ces géants à hélices. En matière d'économie et de tourisme, ce projet sera bénéfique pour la région.

6- Avez-vous d'autres suggestions?

Nous espérons que le Québec pourra développer son expertise dans la fabrication des éoliennes, et qu'il y aura transfert de technologie entre l'Europe et le Québec dans le cadre de ce projet et des 14 autres projetés.